

Un spécialiste du adware lourdement condamné

Ce groupe s'est construit une sombre réputation dans le domaine des adwares, ces publicités non sollicitées qui installent un logiciel-espion sur les machines des internautes. Seulement aujourd'hui, il va devoir arrêter cette pratique.

La FTC a donc procédé [à la condamnation de Zango](#) qui devra s'acquitter d'une amende de 3 millions de dollars. Le gendarme du commerce américain a déclaré dans un communiqué : *» les méthodes utilisées par Zango sont injustes et frauduleuses, d'autant qu'il est très difficile pour un utilisateur lambda contaminé de désinstaller ces logiciels-espions. »*

Pour accéder au visionnage de clips ou pour télécharger des jeux sur le site Zango.com les utilisateurs doivent installer un fichier dénommé 'setup.exe' et signé de Zango. Seulement ce que la plupart des internautes ne savent pas c'est qu'ils téléchargent un fichier-espion. La fonction de ce dernier est multiple, non seulement il récupère des informations sur les sessions Web de l'internaute, mais entraîne l'apparition de pop-up à caractère pornographique

Au mois d'août, un porte-parole de Zango avait déclaré dans la presse spécialisée que les utilisateurs connaissaient cette pratique arguant que l'accord de licence était totalement compréhensible.

« Les ordinateurs des consommateurs n'appartiennent qu'à eux ; ils ne devraient pas avoir à accepter du contenu dont ils ne veulent pas », a expliqué Lydia Parnes, directrice du bureau de la protection des consommateurs au sein de la FTC, à nos confrères de VNU. « Si le consommateur choisit de recevoir des publicités sous forme de pop-up, qu'il en soit ainsi. Mais il est absolument contraire à la loi fédérale d'installer insidieusement des logiciels qui programment l'envoi de pop-up susceptibles d'affecter l'utilisation de l'ordinateur. »

Notons que d'après les experts en sécurité de plusieurs éditeurs, ces fichiers sont dangereux dans la mesure où ils peuvent être exploités par des pirates pour lancer des attaques via les failles de sécurités de plusieurs navigateurs aussi connues sous le nom de 'drive-by' downloads.

Rappelons que dernièrement, une société spécialisée dans la sécurité indique que plusieurs pages du site de partage de vidéos MySpace contenaient des vidéos laissant croire qu'elles proviennent de YouTube. En réalité lorsque l'internaute souhaite les visionner il est redirigé vers Yootube.info, et là un logiciel s'installe discrètement et entraîne l'apparition de la barre d'outils de Zango dans le navigateur.